

TEMOS UMR CNRS 9016 – 23 f vrier 2021

R ponse   Mme Vidal, pour la d fense des libert s acad miques   l'Universit 

Les propos de Mme Vidal, ministre de l'ESR, tenus le 14 f vrier 2021 et r it r s le 21 f vrier, mettent en cause « l'islamo-gauchisme » qui, selon elle, « gangr ne » l'universit . La ministre entend diligenter une enqu te sur cette question, qui serait conduite par le CNRS, charg  de produire un « bilan » des recherches men es dans les universit s afin d' tablir « ce qui rel ve de la recherche acad mique et ce qui rel ve du militantisme et de l'opinion ». Pour rappel, ces d clarations font suite   des propos similaires de M. Blanquer, ministre de l'EN, le 25 octobre 2020, qui,   la suite de l'assassinat du professeur Samuel Paty, d non ait les « complicit s intellectuelles » de certains chercheurs universitaires qu'il d signait comme des « islamo-gauchistes ».

Des d clarations qui vont   l'encontre de la m thode scientifique

Il convient tout d'abord d'affirmer que, comme le souligne le CNRS dans un communiqu  dat  du 17 f vrier 2021, le terme d'islamo-gauchisme « ne correspond   aucune r alit  scientifique », mais rel ve d'une instrumentalisation politique. Il ne renvoie   aucun groupe pr cis ment identifi  qui le revendique,   aucune forme d'action collective en son nom,   aucun corps de doctrine clairement formul  comme tel qui pourraient  tre observ s et analys s par les scientifiques. Aucune enqu te sociologique, aucune observation empiriquement fond e ne permet de pr tendre qu'il existe   l'Universit  un tel courant de pens e,   supposer que ce courant puisse  tre d fini pr cis ment. Le terme, mot-valise aux contours volontairement flous, n'a pour fonction que de f d rer ceux qui l'utilisent, en particulier dans les rangs de l'extr me droite. Y sont amalgam es p le-m le, les  tudes postcoloniales, intersectionnelles, sur le genre et jusqu'  l' criture inclusive... Ainsi, les pr mices de la pens e de Mme Vidal rel vent tout simplement d'une contre-v rit , notamment mobilis e par des mouvements se donnant pour mission de r pertoirer et combattre les champs d' tudes pr cit s.

Des actes qui remettent en cause les libert s acad miques

Derri re les mots, Mme Vidal entend poser un certain nombre d'actes, dont la conduite d'une enqu te sur ce suppos  ph nom ne, pr sent  comme une menace pour la libert  des chercheurs. Cette enqu te aurait pour objectif d'ausculter les recherches universitaires, principalement en sciences sociales, selon leur accointance pr sum e avec les mouvements islamistes. Au-del  du caract re ubuesque d'une telle recherche voulue « rationnelle et scientifique » par la ministre bien que portant sur un objet dont elle reconna t elle-m me qu'il « n'a pas de d finition scientifique », il appar t, en premi re analyse, que ces investigations commandit es par le gouvernement remettent en cause le principe d'ind pendance de la science et les libert s acad miques, institutionnalis es par le Conseil constitutionnel dans sa d cision du 20 janvier 1984 (d cision n 83-165 DC).   cet  gard, la CPU a condamn  dans un communiqu  du 16 f vrier 2021 une « instrumentalisation du CNRS », dont la vocation n'est pas d'enqu ter sur l'universit , et encore moins « d' claircir ce qui rel ve 'du militantisme ou de l'opinion' ». En pr tendant, habilement, garantir les libert s acad miques, Mme Vidal les bafoue, au m pris de la loi constitutionnelle, et laisse pr sager des repr sailles contre une partie de la communaut  scientifique (  quoi bon enqu ter sur ce fl au, sinon ?).

Une r cup ration politique contre un projet  mancipateur

En dehors de l'effet d'aubaine politique attribuable   l'actuel gouvernement qui voit venir de nouvelles  ch ances  lectorales, ces attaques s'inscrivent dans une g n alogie des ing rences politiques   l' gard de l'Universit  en g n ral et des sciences sociales en particulier. Ces propos

relèvent d'une forme de *panique morale*, argutie contrefactuelle livrant à la vindicte de l'opinion publique des universitaires diabolisé·es, dans un contexte d'angoisse au sujet de la cohésion nationale. Elle est le fait d'entrepreneurs de morale dont le dessein politique discerne un danger dans le projet émancipateur des sciences sociales. En effet, ces dernières, à travers l'épistémologie « intersectionnelle » notamment, cherchent à agencer les concepts de classe, de genre et de race dans l'étude des fondements des inégalités. Leur ambition politique, en tant que *savoirs situés*, est de contribuer à la réduction des inégalités et des injustices qui traversent nos sociétés. Là où leurs pourfendeurs les accusent de faire le lit des « séparatismes », les sciences sociales entendent justement réfléchir à la construction des hiérarchies sociales qui justifient les discriminations, conduisant précisément à la mise à l'écart de certain·es citoyen·nes hors de la communauté politique.

C'est en pratiquant une histoire sociale qui cherche à définir les inégalités que des membres de l'UMR TEMOS se sont trouvé·es confronté·es à des attaques, stigmatisé·es pour leurs recherches et ce qu'ils/elles sont. En novembre 2020, un colloque en ligne sur les 50 ans du Mouvement de Libération des Femmes a été piraté et interrompu par des cyberharceleurs néo-nazis. En février 2021, une enseignante-chercheuse, Nahema Hanafi, a été accusée par « l'Observatoire du décolonialisme et des idéologies identitaires » de faire « l'éloge de la cybercriminalité » pour avoir analysé les motivations énoncées par les cyber-escrocs ivoiriens, puis nommément exposée sur des sites d'extrême-droite. Les entraves, intimidations et instrumentalisation de ce type se sont multipliées ces dernières années. Les auteur·es de ces attaques sont justement ceux/celles qui se plaignent d'être soi-disant empêché·es dans leurs recherches par une prétendue mainmise des « islamo-gauchistes » sur l'Université. Mme Vidal, dont la fonction est précisément de protéger la communauté universitaire de ces ingérences extrémistes, prend le parti des agresseurs.

En cela, il nous apparaît non seulement nécessaire de défendre le principe épistémologique d'indépendance de la science à l'égard des pouvoirs politiques, économiques ou religieux, condition d'une pratique scientifique objective, mais aussi de justifier le rôle politique de la science de participer à l'avènement d'un monde à la fois plus lucide et, de ce fait, plus juste.

Texte approuvé par l'assemblée générale des membres de l'UMR réunie le 23 février 2021
